

Et si l'avenir de nos églises reposait sur une fiducie d'utilité sociale?

Par [Carolyne Labrie, Le Quotidien](#)



L'église Saint-Édouard de La Baie deviendra une bibliothèque. La Ville de Saguenay a déjà prévu 20 M\$.
(Tom Core/Le Quotidien)

«Une fiducie d'utilité sociale, c'est une bibitte propre au Québec», indique Marie-Anne Marchand, experte en la matière.

Plus spécifiquement, elle explique que cette innovation a été intégrée au Code civil du Québec en 1994. «C'est l'équivalent d'un trust, mais dédié au bien collectif. Une fiducie n'est pas détenue par quelqu'un. Elle est plutôt créée pour une vocation.» Le concept est d'y déposer l'argent qui est utilisé ensuite pour divers projets.

Au fil du temps, on en a vu en habitation pour offrir de l'abordabilité ainsi que dans le domaine agroécologique pour sortir des terres du marché.



Le monastère des Augustines à Québec a été transféré dans une fiducie. Un choix que la communauté a fait pour léguer son patrimoine à la population. On y retrouve notamment un hôtel et un restaurant.
(Frédéric Matte/Archives Le Soleil)

Une fiducie patrimoniale existe à Québec. La communauté des Augustines y a transféré son monastère pour conserver une vocation d'utilité sociale. L'hôtel y accueille aujourd'hui les familles des patients de l'hôpital en plus d'y avoir un restaurant et un centre d'archives.

Celle qu'on veut mettre en place à Saguenay sera toutefois beaucoup plus élargie, puisqu'elle pourrait compter les 16 lieux toujours voués au culte, en plus des autres qui attendent une nouvelle vocation.

«On n'a pas de temps à perdre. C'est exponentiel le nombre de fermetures d'églises au Québec et nous voulons les voir venir. Nous voulons créer un modèle répliquable dans lequel nous pourrions mobiliser les populations locales.»

— Marie-Anne Marchand, experte en immobilier collectif et fiduciaires d'utilité sociale

Une étude sera menée sur le territoire régional et un plan d'affaires sera élaboré. Le Conseil du patrimoine religieux verse un montant de 20 000 \$ alors que la Ville de Saguenay et le Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse d'économie solidaire Desjardins, participent à une hauteur de 30 000 \$ chacun.

Arrêter de gérer à la pièce

Le maire Luc Boivin aime l'idée de faire un travail en amont pour cesser de gérer à la pièce. D'autant plus qu'il y a beaucoup d'émotivité quand les paroissiens ont cette discussion, ajoute-t-il.

Son directeur du service de la Culture, du Sport et de la Vie communautaire, Luc-Michel Belley, ajoute quelques chiffres. «Il y a déjà eu 54 églises sur le territoire de Saguenay. Il y en a huit qui ont été démolies et 18 converties. On ne sait pas à quel rythme ça va réduire, mais on sait que ça va aller vite dans les prochaines années.»

Il ajoute qu'à elle seule, la facture d'électricité grimpe facilement à 60 000\$ par année dans une église.

«On ne pourra pas faire des bibliothèques et des musées dans toutes nos églises. Il faut voir aux différents projets de conversion possibles.»

— Luc Boivin, maire de Saguenay

L'idée d'une fiducie est également intéressante pour le maire, puisqu'on peut penser que les autres paliers de gouvernement y déposeront aussi de l'argent. La Ville de Saguenay a tout de même acheté dans la dernière année deux bâtiments: Saint-Édouard à La Baie pour y faire une bibliothèque et Sainte-Thérèse à Arvida pour une conversion muséale.

«Ce qui aide, indique Marie-Anne Marchand, c'est quand la municipalité l'achète et qu'on y développe des activités commerciales à fonction publique. Nous ne sommes pas encore rendus là, mais ça va être de voir lesquelles sont requalifiables avec un projet qui va couvrir les frais d'entretien.»

Elle poursuit qu'il existe plusieurs beaux exemples, comme un centre d'escalade à Chicoutimi ou des salles de spectacles.

Le maire de Saguenay, Luc Boivin, aime l'idée d'une fiducie qui va permettre un travail en amont plutôt qu'à la pièce. (Sophie Lavoie/Le Quotidien)

Pour sa part, Luc-Michel Belley évoque des concepts vus en Europe où on a conservé certaines pièces maîtresses du bâtiment. Un peu comme on l'a fait à Chicoutimi avec l'ancienne prison devenue le Centre L'Équilibre.

Approche rationnelle au diocèse

Monseigneur René Guay a aussi rencontré les gens du Conseil du patrimoine religieux, nous dit l'économiste diocésain,

Richard Morissette. S'il est encore trop tôt pour se prononcer, il souligne lui aussi que le nerf de la guerre, c'est l'argent.

«Ce sont des bâtiments construits au milieu du siècle dernier qui coûtent une fortune à restaurer, alors ce qu'il faut, c'est de l'argent neuf. C'est un beau patrimoine à conserver et ça touche plusieurs générations», exprime M. Morissette.

Pour certains lieux de culte, comme la Cathédrale, il n'y a pas de question à se poser, mais dans plusieurs cas, il faudra voir quels seront les projets d'avenir. (Mariane L. St-Gelais/Le Quotidien)

Sa pensée va dans le même sens que tous les autres intervenants: il faut trouver des idées en lien avec les valeurs de l'Église.

Un comité diocésain sur le patrimoine religieux a d'ailleurs été mis sur pied pour émettre des recommandations. Un outil qui aidera à la prise de décisions.

M. Morissette en profite pour rappeler que les églises ne sont pas une propriété du Diocèse, mais des Fabriques.

Expérience avortée à Québec

En 2018, le maire de Québec, Régis Labeaume, annonçait la création d'une telle fiducie. Il s'appuyait sur les conclusions d'un groupe de travail présidé par l'historien de l'art et muséologue, John R. Porter.

John R. Porter est historien de l'art et muséologue. (Frédéric Matte/Le Soleil)

Le projet ne s'est finalement jamais concrétisé, mais M. Porter continue de croire que c'est un bon concept.

L'historien croit que dans une communauté plus petite et tissée plus serrée, le concept sera assurément plus facile à mettre sur pied. Il aime l'idée d'un projet-pilote à Saguenay qui pourra être exportable.

«La difficulté que j'ai rencontrée, c'est qu'on était mandaté par la Ville de Québec et c'était difficile

d'amener tout le monde à la table. La chose la plus importante, avoir l'accord en amont de tous les acteurs. Il y a beaucoup de joueurs: la Ville, les Fabriques, le Diocèse et le ministère.»

— John R. Porter, mandaté par Québec pour créer une fiducie

Le travail qui se fera au cours des prochains mois à Saguenay sera très intéressant parce qu'au final, tous les acteurs rencontrés portent le même espoir: conserver ses bâtiments patrimoniaux situés dans les cœurs urbains.